



MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT NUMÉRO 223

QUE le Conseil municipal de Notre-Dame-de-la-Merci lors de sa session régulière tenue ce huitième jour du mois d'avril deux mille vingt-deux, a adopté un règlement portant le numéro 223 relatif à la gestion des installations septiques.

QU'UNE copie de ce règlement est présentement déposée au bureau de la soussignée où toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures régulières de bureau.

Que ce règlement entre en vigueur à compter du 11 avril 2022.

Donné à Notre-Dame-de-la-Merci, ce 11 avril 2022

Chantal Soucy
Directrice générale et secrétaire-trésorière



MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

AVIS PUBLIC

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Soucy, directrice générale de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci, certifie avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 11 avril 2022, entre 9 et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 11 avril 2022.

Chantal Soucy
Directrice générale